

Décret

Générale

colonial

Décret n° 03-174-1911 rendu par le Président de la République française, sur le rapport du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.

n° 03-174-1911

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
6 février 1911

Numéro JO
n° 174 du 01/05/1911

Date du numéro
1 mai 1911

TEXTE INTÉGRAL

ont été naturalisés Français par application du décret du 7 février 1897 : 1° M. Mathig Kévorkoff, négociant, né le 1er mars 1867, de parents russes, à Geni-Mahallé de Scutari (Turquie), ayant trois enfants mineurs : Sibil Elbis, née le 28 janvier 1900, à Djibouti (Côte française des Somalis) ; Léon Mardik, né le 9 décembre 1901, à Smyrne (Turquie) ; Dicrane Artine, né le 8 janvier 1909, à Djibouti (Côte française des Somalis) demeurant à Djibouti. 2° Bulbulian (Noémie-Acalice), femme Mathik Kévorkoff, née le 12-avril 1894, à Constantinople (Turquie), demeurant à Djibouti (Côte française des Somalis).